

G5 SAHEL



SECRETARIAT PERMANENT

DEUXIEME (2^{EME}) SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT

COMMUNIQUE FINAL

BAMAKO, le 6 FEVRIER 2017



La Deuxième Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat du G-5 Sahel, s'est tenue le 6 Février 2017 à Bamako, en République du Mali, sous la présidence de SEM IDRIS DEBY ITNO, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat.

Etaient présents :

- Son Excellence Monsieur Alpha CONDE, Président de la République de Guinée, Président en exercice de l'Union Africaine, en qualité d'Invité Spécial ;
- Son Excellence Monsieur ROCH MARC CHRISTIAN KABORE, Président du Burkina Faso ;
- Son Excellence Monsieur IBRAHIM BOUBACAR KEITA, Président de la République du Mali ;
- Son Excellence Monsieur MOHAMED OULD ABDEL AZIZ, Président de la République islamique de Mauritanie ;
- Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République du Niger.

Au cours de cette Session, les Chefs d'Etat ont examiné le point inscrit à l'ordre du jour : "la situation sécuritaire au Mali et son impact sur l'espace sahélien".

Les Chefs d'Etat ont noté que la situation sécuritaire dans la région sahélo-saharienne est marquée, d'une part, par la déliquescence de l'Etat en Libye et d'autre part, par la recrudescence des attaques terroristes menées par les mouvements extrémistes, au Nord du Mali, au Burkina Faso, et au Niger.

Mais aussi, la montée de l'extrémisme violent et la radicalisation, la prolifération des armes légères, les trafics de drogue et de migrants, la traite des êtres humains, et leurs liens avec la criminalité transnationale organisée, qui prennent également des proportions de plus en plus inquiétantes.

Les Chefs d'Etat ont relevé que, malgré la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger, la situation sécuritaire au Mali demeure préoccupante, en raison de la persistance des attaques asymétriques de groupes terroristes et extrémistes contre les populations

civiles, les Forces de Défense et de Sécurité du Mali et les Forces internationales.

L'attentat-suicide lâche et barbare commis à Gao, au Mali, le 18 janvier 2017, contre le camp du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC), chargé de déployer les patrouilles mixtes si longtemps attendues, constitue une étape majeure dans l'innovation du mode opératoire des groupes terroristes.

A cet égard, les Chefs d'Etat ont condamné sans réserve et avec la plus grande fermeté cette barbarie inqualifiable, et ont présenté leurs condoléances les plus attristées au peuple et au gouvernement du Mali.

Abordant le processus de paix au Mali, les Chefs d'Etat ont salué les efforts accomplis par le Gouvernement du Mali, sous le leadership de Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République, Chef de l'Etat, dans la mise en œuvre effective de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger.

Les Chefs d'Etat ont demandé aux groupes armés signataires dudit Accord de faire preuve de bonne foi, de sincérité et de bonne volonté dans leurs engagements.

Les Chefs d'Etat ont salué l'adoption de la résolution 2295 (2016) du 29 juin 2016 du Conseil de sécurité qui a donné un mandat robuste et proactif à la MINUSMA. Toutefois, ils ont déploré que les innovations majeures qu'elle apporte tardent à se matérialiser sur le terrain, à cause des lacunes en matière de capacités, notamment en aéronefs, véhicules blindés, de soutien logistique et de protection de ses forces, qui persistent toujours.

Ils ont lancé un appel au Conseil de Sécurité de doter la MINUSMA d'urgence de moyens adéquats pour accomplir sa mission de stabilisation du Mali, et d'accompagnement du Gouvernement du Mali dans le redéploiement progressif des Forces de Défense et de Sécurité sur la totalité du territoire national.

Les Chefs d'Etat se sont félicités du renouvellement du mandat de la MINUSMA et du soutien des Nations Unies au G5-Sahel à travers sa résolution 2295 du 29 juin 2016 dans laquelle il a été expressément cité la mise en place d'un mécanisme régional de coopération en matière de sécurité entre les Etats du G5 Sahel, et notamment les opérations transfrontalières conjointes

comme étant l'une des initiatives à prendre sérieusement en considération en matière de lutte contre les menaces transnationales dans la région.

Conscients que les menaces sécuritaires transfrontalières constituent un frein au développement dans la bande sahélo-saharienne et des Etats membres du G5 Sahel, les Chefs d'Etat ont apprécié la proposition de création de la Force Multinationale de Sécurisation du Liptako-Gourma (FMS/LG), le 24 Janvier 2017 à Niamey au Niger qui est une composante de la force conjointe du G5 Sahel dont la création a été décidée par les Chefs d'Etat lors du Sommet de 20 novembre 2015 à N'Djamena au Tchad.

Les Chefs d'Etat ont examiné les résultats des travaux de la 2ème Réunion annuelle des Ministres en charge de la défense, et de la sécurité, élargie aux ministres des affaires étrangères du G5 Sahel.

Ils sont convenus, de ce qui suit :

1)-la mise en place immédiate de la Force Conjointe du G5 Sahel conformément à l'option I, à court terme, et l'option II à moyen et long terme, en prenant en compte les facteurs suivants :

- un mandat clair de l'Union Africaine et de l'Organisation des Nations Unies ;
- le financement soutenu de la Force Conjointe ;
- des règles d'engagements clairs en vue de combattre le terrorisme, le trafic de drogue et l'immigration clandestine.

2)-la suppression sans délai des visas pour tous les types de passeports, conformément aux dispositions légales en vigueur dans chaque pays.

3)-l'approfondissement de la réflexion sur les modalités de création d'un Fonds de financement des activités de défense et de sécurité.

Sur le plan régional, Ils ont procédé à un examen de la situation sociopolitique qui prévaut en Afrique de l'Ouest. Dans ce cadre, ils ont exprimé leur compassion à Son Excellence Monsieur Muhammadu BUHARI, Président de la République Fédérale du Nigéria et au peuple nigérian, suite au drame survenu le 17 janvier 2017 au camp des déplacés de Rann, dans l'Etat de Borno.

Ils ont, également, salué l'engagement de la Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour la sauvegarde de la démocratie

en Afrique de l'Ouest, et le succès de la médiation ayant conduit à la résolution de la crise post-électorale en République de Gambie.

Ils ont adressé leurs chaleureuses félicitations à Son Excellence Monsieur Adama Barrow, pour sa brillante élection à la magistrature suprême de son pays, et pour son investiture, le 19 janvier 2017, et à leurs homologues de leurs Excellences Alpha Condé Président de la Guinée et Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République Islamique de Mauritanie pour leur accompagnement du processus.

Les Chefs d'Etat se sont félicités du brillant succès du 27^{ème} Sommet Afrique-France tenu du 13 au 14 janvier 2017 à Bamako sur le thème : « Sommet pour le Partenariat, la Paix et l'Emergence ».

Les Chefs d'Etat ont apporté leur appui aux décisions du Comité de Haut Niveau de l'Union Africaine sur la crise Libyenne qui s'est réuni le 27 Janvier 2017 à Brazzaville au Congo, sous la présidence de S.E.M Denis Sassou NGUESSO, et ont invité les frères Libyens à un règlement politique de la crise avec l'accompagnement de la Communauté internationale.

Les Chefs d'Etat se sont félicités de l'élection de Monsieur Moussa Mahamat FAKI, à la Présidence de la Commission de l'Union Africaine et lui ont réitéré leur soutien pour la bonne conduite de sa mission, notamment la réforme de l'Institution, proposée par le comité dirigé par S.E.M Paul KAGAME, Président du Rwanda, et adoptée par la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine en son 28^{ème} Sommet à Addis-Abeba.

Les Chefs d'Etat se sont félicités des résultats obtenus dans le cadre de la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram et ont appelé à la prise en compte urgente de la situation humanitaire autour du bassin du Lac Tchad. Ils ont, également, appelé au soutien des partenaires internationaux dans le cadre de la déradicalisation et la réinsertion socioéconomique des repentis qui ont accepté de déposer les armes.

Les Chefs d'Etat ont écouté le rapport du Secrétaire Permanent sur le bilan des réalisations des recommandations du dernier sommet de N'Djamena, portant sur :

- la coopération avec les NU dans le cadre de la SINUS ;
- les questions de coopération et d'intégration régionales
- et la création de la Force Conjointe.

Ils ont reçu pendant le huis les partenaires de coopération et ont hautement apprécié le soutien de la Communauté internationale, et ont lancé un appel à l'ensemble des partenaires au développement afin qu'ils apportent leur appui aux initiatives en cours, notamment le dispositif de défense et de sécurité du G5 Sahel et le financement de son Programme d'Investissements Prioritaires, en concrétisant la vision de développement et de sécurité.

Rappelant les objectifs du G5 Sahel en terme de résilience des populations, en garantissant durablement leur sécurité alimentaire, la Conférence des Chefs d'Etats instruit le Secrétaire permanent de définir les potentialités des pays membres et de de leur proposer un projet de promotion des produits nationaux (halieutique, agricole et animalier) pour renforcer la sécurité alimentaire dans une perspective d'intégration régionale.

Les Chefs d'Etat ont remercié Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, le peuple et le Gouvernement du Mali, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité africaine dont ils ont fait l'objet durant leur séjour en terre sahélienne du Mali.

Les Chefs d'Etat ont décidé, d'une part, que la Présidence en exercice du G5 Sahel sera assurée par Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République du Mali, et d'autre part, de tenir le prochain Sommet ordinaire à Niamey, au Niger à une date qui sera précisée ultérieurement.

Fait à Bamako, le 6 Février 2017.

Pour le Burkina Faso

Pour la République du Mali

Roch Marc Christian KABORE

Ibrahim Boubacar KEÏTA

**Pour la République Islamique de
Mauritanie**

Pour la République du Niger

Mohamed OULD ABDEL AZIZ

Issoufou MAHAMADOU

Pour la République du Tchad

Idriss Deby ITNO